

Rapport d'activité 2022

FONDATION
PHENIX



Sommaire

Message de la Présidente	4
Message de la Directrice médicale	8
Mot du Directeur administratif	12
Rapport du Comité scientifique	14
Lisez-nous sur le Web	16
Rapport du Trésorier	20
Résultats Financiers	22
Contact	26

Message de la Présidente

*« ... les objectifs de la
Fondation Phénix sont
indispensables pour
la population genevoise. »*

L'année sous revue a confirmé d'une manière évidente que les objectifs de la Fondation Phénix sont indispensables pour la population genevoise.

En effet, les addictions de toute origine perdurent et nécessitent des prises en charge ciblées telles que les prodiguent les centres Phénix. C'est le lieu de rappeler que 1300 patients par année sont suivis par nos équipes, avec un grand engagement.

Pour affronter les nombreux défis auxquels son Conseil a dû faire face en 2022, que ce soit dans le domaine administratif, financier ou des ressources humaines (RH), la Fondation Phénix a jugé qu'il était nécessaire de réorganiser sa gestion.

En particulier, une mise à niveau informatique s'est avérée indispensable, tout comme la mise à disposition de nouveaux outils métiers à l'ensemble du personnel. Cela a notamment concerné le domaine médical, la comptabilité et les ressources humaines.

Les nouveaux outils informatiques ont facilité la mise en application du tarif TAR-MED pour la facturation des prestations de la Fondation Phénix. De plus, la clarté des données récoltées a permis de mettre à niveau les données livrées à la CRIAD, organisme romand chargé de répartir les subventions allouées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), et de répondre ainsi aux exigences de ce dernier. A noter que les nouvelles procédures de facturation ont donné lieu à des modifications réglementaires internes.

Cette mutation administrative et comptable a exigé des efforts considérables de la part des personnes (dont certaines étaient nouvellement engagées) en charge des questions administratives auprès de la Fondation.

Au terme d'un mandat de cinq ans exercé par le précédent organe de révision, le Conseil de fondation a décidé de confier dorénavant cette tâche à la société GAS Global Audit Services SA.

Dans le cadre des mesures d'économie que la Fondation Phénix se propose de mettre en œuvre, une réflexion a été engagée en vue de procéder à un regroupement partiel de ses centres de soins. Cette nouvelle organisation nécessitera du temps pour procéder à une étude d'impact des changements qu'elle entraînera et pour trouver des locaux adéquats.

Au vu de la phase délicate que traverse la Fondation Phénix, les liens avec les autorités cantonales genevoises ont été renforcés, en particulier avec l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociale (OAIS). Au cours d'un entretien avec le Conseiller d'Etat en charge de l'action sociale, ce dernier a confirmé l'utilité de cette institution indépendante et du rôle essentiel qu'elle joue dans la politique publique de lutte contre les addictions.

Au vu des défis auxquels la Fondation Phénix est confrontée, le Conseiller d'Etat a sollicité un accompagnement de sa gouvernance par un expert extérieur, en précisant que les recommandations de cet expert devraient être soutenues aussi bien par le Canton que par le Conseil de fondation.

Ce dernier a unanimement cautionné cette exigence, étant précisé qu'il est fermement convaincu qu'à terme, le contrat de prestations confié à la Fondation Phénix devra être réévalué par le Canton. En effet, le TARMED ne couvre pas la totalité des frais de prise en charge selon le modèle psychosocial que la Fondation applique auprès de ses patients et qui fait son succès.

Le Conseil de fondation remercie les deux dirigeants exécutifs de Phénix, à savoir la Dre Marina Croquette Krokar, directrice médicale, et Monsieur Antoine Barde, directeur administratif, pour leur dévouement total à la mise en place de la restructuration progressive de la Fondation. Il tient aussi à dire sa profonde reconnaissance aux équipes pour leur engagement remarquable au service des patients.

Il convient enfin de relever que le Conseil de fondation s'est renforcé au cours du dernier exercice :

- La Professeure Barbara Broers a été élue comme nouveau membre. Ses compétences en addictologie et sa vaste expérience découlant de ses responsabilités au sein des HUG seront très précieuses. A noter que la Prof. Broers a aussi accepté de reprendre la présidence du Comité scientifique de la Fondation Phénix.
- Monsieur François Lefort, docteur en biologie, ancien député et ancien Président du Grand Conseil, a aussi intégré le Conseil de fondation.

Monsieur Alexandre Gillen, déjà membre du Conseil de fondation, a repris la fonction de trésorier, qui avait été confiée ad intérim à Monsieur Michel Dérobert, que je tiens à remercier ici pour son engagement.

Enfin, le Professeur Marc Ballivet, membre du Conseil de fondation et président du Comité scientifique, a demandé d'être relevé de ses fonctions après de longues années d'activité. C'est le lieu de le remercier de son action constructive et fort appréciée pour la Fondation Phénix.

En ma qualité de présidente, je suis très reconnaissante d'avoir eu à mes côtés des membres du Bureau et du Conseil de fondation toujours parfaitement investis pour faire avancer la cause de Phénix.



*Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente du Conseil de Fondation*

Message de la Directrice médicale

« *L'avenir de la Fondation commence aujourd'hui* »

L'année 2022 a été un grand chantier à la Fondation Phénix. Sur le plan administratif, beaucoup de choses ont été mises en place : nouveau logiciel Mediway patients, passage à la facturation TarMed gérée par la Caisse des Médecins, nouvel outil RH Tipee, ainsi que le changement de messagerie, de la téléphonie, des ordinateurs...

Un plan de réorganisation de la Fondation Phénix a été défini au courant 2022 avec cinq axes majeurs : le maintien du personnel, le recrutement des médecins, l'optimisation des soins, l'amélioration de la visibilité de la fondation et la recherche de fonds. Cette période de changement et de restructuration est une étape importante à passer pour le bien de la fondation et la bonne poursuite de ses activités.

La Fondation Phénix reste bien ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. Sa mission principale est de continuer à offrir aux patients des soins thérapeutiques efficaces et innovants.

Durant l'année 2022, 1'316 patients ont été suivis ou ont demandé un suivi à la Fondation Phénix, répartis dans les cinq centres thérapeutiques. Moins d'un tiers d'entre eux (20 % de cures) ont été pris en charge dans les traitements de substitution aux opiacés (depuis de nombreuses années, différentes molécules pharmacologiques sont à disposition de nos patients).

La problématique de la consommation de cocaïne a pris une très grande ampleur tout au long de l'année 2022 ce qui a amené nos équipes thérapeutiques à renforcer de façon très intensive la prise en charge psychothérapeutique et psychosociale ainsi que l'éducation thérapeutique en incluant la réduction des méfaits. Pour rappel, la place des traitements médicamenteux pour ce type de problématique reste actuellement très limitée.

Comme dans la majorité des institutions de santé consacrées à la problématique addictologique, nous rencontrons de sérieux problèmes de recrutement de médecins ayant déjà effectué leur cursus postgradué avec le FMH acquis en psychiatrie psychothérapie et en médecine générale. La pénurie des médecins reste en effet un problème général, non seulement en Suisse mais également dans différents pays européens.

En 2022, la fondation a obtenu une accréditation de la Société suisse de médecine de l'addiction (SSAM) ; elle est reconnue en tant qu'établissement de formation postgraduée en médecine de l'addiction.

Au cours de l'année, nous avons mené une importante réflexion pour ouvrir la possibilité d'engager des médecins, tant psychiatres que généralistes, à la fin de leur parcours FMH en visant une accréditation de la fondation par l'ISFM. Nous espérons que nos démarches porteront leurs fruits pour l'année suivante. Cela est d'autant plus important que sur trois médecins psychiatres et un médecin psychosomaticien à plein temps, deux d'entre eux vont partir à la retraite bien méritée dans un proche avenir (un à deux ans), après de nombreuses années ouvrées dans le cadre de la fondation.

La seconde difficulté à laquelle nous avons été confrontés sur le plan médical est le nombre de patients qui ont fait la demande d'un suivi à la fondation, prêts à patienter plusieurs semaines pour pouvoir être pris en soin. Sur 56 collaborateurs au total que comptait la fondation en 2022, 38 d'entre eux ont consacré leur temps au travail clinique (27,42 EPT) ce qui n'est pas suffisant vu le cadre intensif, mais également très soutenant et contenant, de la prise en charge de notre patientèle.

En raison d'une très forte demande de soins et du peu de disponibilités sur le plan médical, nous n'avons pas pu être aussi présents que nous l'aurions souhaité auprès du réseau des institutions genevoises. Pourtant, cela nous tient particulièrement à cœur car ce sont des partenaires indispensables, particulièrement dans la coordination des soins, auprès de notre patientèle.

Néanmoins, notre département social a pu rencontrer plusieurs institutions de notre réseau (Fondation genevoise de désendettement, Caritas, Tremplin jeunes, Office cantonal de l'emploi, Armée du Salut, Bureau de médiation administrative, Centre social protestant, Fondation Trajets, Unité de logement temporaire du service social de la Ville de Genève, Fondation Intégration pour tous) en vue de mieux se faire connaître et de renforcer notre collaboration.

Sur le plan clinique, un grand travail de réflexion autour du regroupement des centres a été effectué avec, pour objectif principal, la mutualisation des soins et la diminution des charges. Les Centres Phénix Grand-Pré et Phénix Mail vont se regrouper en un seul centre avec deux pôles, adolescents / adultes, qui ouvrira ses portes au courant 2023 à la rue de Lausanne.

La Dre Khadija Ammar Boukadida, médecin psychiatre psychothérapeute FMH, responsable du Centre Phénix Grand-Pré, a été nommée ma suppléante et je me réjouis de cette collaboration.

Au cours de l'exercice 2022, la Fondation Phénix a pu compter sur des collaborateurs toujours très motivés et je tiens à les remercier tous chaleureusement pour leur engagement sans faille. J'associe également à mes remerciements tous nos partenaires du réseau genevois, essentiels à la bonne prise en charge de nos patients.

Et bien sûr, un grand merci à toutes les personnes et leurs proches de la confiance qu'ils nous accordent au quotidien.



*Dre Marina Croquette Krokhar
Directrice Médicale*

Mot du Directeur administratif

*« Enfin, après
des années difficiles,
l'horizon se dégage ! »*

Arrivé en octobre 2021, j'ai pris connaissance de la situation de la Fondation Phénix, rencontré mes nouveaux proches collaborateurs et les équipes multidisciplinaires des centres Phénix.

Sur la base de mes constats, validés par des audits, j'ai présenté des solutions correctives au Conseil de Fondation, dans le but de réformer et pérenniser le fonctionnement de l'administration et de la renforcer dans sa mission de soutien aux centres médicaux. L'urgence du moment a complexifié la planification puis la mise en application de plusieurs nouveaux outils informatiques de gestion.

En parallèle, je me suis attelé à restaurer la confiance avec nos partenaires institutionnels (CRIAD, Canton notamment).

J'ai eu à cœur de reconstruire des relations entre les membres de l'équipe, de restaurer la confiance et d'établir un dialogue constructif régulier.

Pour le Centre Phénix Administration, l'année 2022 a vu son lot de changements.

Confronté à une situation critique sur le plan de l'infrastructure informatique,

l'équipe administrative ainsi que les différents centres ont dû faire preuve de beaucoup de résilience pour que nos activités perdurent.

Nous avons opté pour l'outil de gestion médical MediWay, outil moderne et reconnu en milieu médical. Pour ce faire, nous avons dû moderniser l'infrastructure informatique afin de répondre aux standards idoines et garantir la sécurité des données. D'autant plus que notre institution est passée, pour la tarification, d'une convention avec les assureurs au système TARMED.

Le bouclage des comptes 2021 s'est avéré être un défi (technique comptable et archaïsme de l'outil) pour notre nouvelle comptable et l'aide-comptable, arrivé en juin 2022. Ce constat nous a amené à changer d'outil comptable.

Ces bases posées, un énorme travail de rattrapage a dû être effectué. Entre 3 et 4 mois de facturation à saisir rétroactivement et environ 6 mois de comptabilité.

Afin de faciliter également le travail de la Responsable RH, l'outil de gestion Tipee a été introduit à l'été 2022. Il faut relever ici la complexité de gérer les collaborateurs dans une période délicate de transition, remplie d'incertitudes. Pour l'année 2022, 56 collaborateurs représentant 39.6 ETP ont été actifs, en CDI ou CDD, à la Fondation. Nous avons dorénavant stabilisé nos effectifs.

Tous ces changements ont été possibles grâce à de généreux donateurs ainsi qu'à l'accompagnement bienveillant des différents prestataires, qu'ils soient ici particulièrement remerciés.

Tous ces défis ont été relevés par l'ensemble des collaborateurs de la Fondation Phénix que je remercie chaleureusement ! Sans votre soutien et implication, rien de tout cela n'aurait pu fonctionner.

Enfin, après des années difficiles, l'horizon se dégage !



*Antoine Barde
Directeur Administratif*

Rapport du Comité Scientifique

« ... tous ont fait face aux difficultés et imprévus avec efficacité et ont œuvré à soulager la détresse des patients dans un bel esprit de solidarité. »

Le Comité scientifique s'est réuni à deux reprises, en janvier et en novembre, comme le prévoient ses statuts et rompant enfin avec les perturbations dues à la pandémie. Ces deux séances ont bénéficié de la présence active des nouveaux membres externes du Comité, la Prof. Barbara Broers et le Dr Nicola Gervasoni.

La séance de janvier a été consacrée en grande partie à l'établissement d'un premier bilan des effets de la pandémie sur l'activité des centres. Les responsables de centre ont à tour de rôle analysé les conditions particulières de chaque centre, tant pour l'accueil, le traitement et le suivi de la patientèle que pour les soignants. L'impact sur les patients du télétravail et la moindre disponibilité des soignants en isolement ou en quarantaine a été discuté, ainsi que les mesures à prendre pour améliorer nos prestations en cas de nouveau rebond pandémique. L'impression d'ensemble est que si les centres ont été diversement affectés, tous ont fait face aux difficultés et

imprévus avec efficacité et ont œuvré à soulager la détresse des patients dans un bel esprit de solidarité.

Par ailleurs, la Dre Pascale Della Santa a présenté l'étude de cohorte menée par la Swiss Association for the Medical Management in Substance users, à laquelle elle participe. L'objectif principal de l'étude est d'évaluer l'état de santé des participants sur une longue durée en vue d'optimiser leur prise en charge. La Dre Della Santa a fait état des difficultés de recrutement de participants à l'étude, en partie dues à la pandémie.

Pendant la séance de novembre, la Dre Eva Sekera, responsable du Centre Phénix Envol, a détaillé le travail fait par son centre dans le cadre du programme Mes Choix-Alcool, auquel la Fondation participe. Ce programme, qui prône une consommation contrôlée et non l'abstinence, répond à une réelle demande de la patientèle ; cependant, il est encore peu suivi, sans doute du fait de la crise sanitaire. Le Comité a discuté l'intérêt certain que présenterait pour la Fondation l'extension du programme Mes Choix au cannabis.

La Prof. Broers a présenté une revue approfondie de la formation en médecine de l'addiction telle qu'elle est pratiquée en Suisse, ainsi que les lignes selon lesquelles il est souhaitable qu'elle soit étendue et améliorée. En particulier, l'accent a été mis sur l'importance pour la Fondation de réunir les conditions nécessaires à son inscription dans le registre des établissements de formation post-graduée certifiés de l'ISFM. Cette inscription permettrait à la Fondation d'accueillir des étudiants en médecine stagiaires et de participer à la formation post-grade en médecine de l'addiction. Outre l'aide que ces stagiaires et praticiens apporteraient directement à la Fondation, on est en droit de penser que la visibilité de la Fondation en serait accrue dans le milieu médical et que le recrutement par la Fondation de médecins pour ses centres en serait facilité.

Enfin, il a été convenu que la Prof. Broers assumerait la présidence du Comité scientifique à compter du 1er janvier 2023.



*Pr. Marc Ballivet
Président du Comité scientifique*

Lisez-nous sur le Web

Qualité Phénix : 2022, une période de changements

*par Jean-Marie Rossier,
psychologue psychothérapeute FSP
au Centre Phénix Grand-Pré et Responsable Qualité*



L'audit Qualité de suivi en février 2023 a relevé de nombreux points forts :

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Portes ouvertes à l'Envol

*par Eva Sekera,
médecin interne et psycho-somatique FMH
et Responsable du centre Phénix Envol*



À l'occasion de la Journée nationale liée aux problèmes de l'alcool, notre centre a instauré la tradition d'organiser une soirée « Portes ouvertes à l'Envol », destinée à tout public.

Lisez la suite sur www.phenix.ch



« Un pour tous et tous pour un patient » ou la place de la pluridisciplinarité au sein de la Fondation.

par Emilie Berguet, Infirmière en soins généraux au Centre Phénix Grand-Pré

La plus-value de la prise en soins de la Fondation Phénix a toujours été de pouvoir offrir un suivi global à la personne. Le travail vise à permettre de prévenir, dépister et traiter les problématiques autant sur un plan addictologique, social, psychologique mais également somatique. Une équipe pluridisciplinaire entoure un même patient (Médecin psychiatre, médecin généraliste, psychologue, infirmier, assistant en soins, assistante de médecin, assistant social, etc.)

Lisez la suite sur www.phenix.ch



Réflexion sur la colère à l'adolescence

par Audrey Lamey, psychologue FSP au Centre Phénix Ados

Toutes les personnes en contact avec les adolescents le savent bien : l'adolescence est une étape de vie qui se caractérise par une transformation du corps mais aussi une transformation émotionnelle, la colère prenant une place particulièrement visible et tumultueuse dans ce processus. L'entourage du jeune peut alors se retrouver inquiet et démuni face à ses « crises » de colère.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Evolution des activités socio-thérapeutiques au sein du Centre Phénix Plainpalais à la suite de la période COVID et ses conséquences sur les habilités relationnelles de notre patientèle la plus isolée

par David Uk, infirmier et Michel Kradolfer, assistant social au Centre Phénix Plainpalais



Des activités socio-thérapeutiques, plus ou moins centrées sur un thème ou un cadre précis, sont proposées de longue date dans les centres pluridisciplinaires de notre Fondation.

Lisez la suite sur www.phenix.ch

Rapport du Trésorier

« ... rester plutôt optimiste quant à l'avenir ... »

A l'instar des années précédentes, qui avaient été marquées par la crise liée à la pandémie de CO-VID-19 et par d'autres développements (notamment en matière de tarification) aux effets délétères pour la situation financière de la Fondation Phénix, cette dernière a été confrontée en 2022 à de sérieux défis. Ceux-ci ont heureusement pu être surmontés grâce à un soutien extérieur, qui avait été sollicité sous une autre forme par le Conseil de fondation en 2017 déjà. En dépit de cela, la situation ne pouvait pas encore être considérée comme totalement stabilisée en fin d'exercice.

Grâce à la réaffectation d'une promesse de don d'un montant de CHF 1 million qui lui a été octroyée au début de l'année 2022 par une fondation genevoise d'intérêt public, la Fondation Phénix a pu, premièrement, financer les investissements significatifs qui s'imposaient à elle dans le domaine informatique et, deuxièmement, assumer diverses dépenses dans le domaine social qui ne sont pas prises en charge par les assurances. C'est grâce à cette injection bienvenue de liquidités que les activités de la Fondation Phénix ont pu être pérennisées.

L'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 révèle qu'à la suite du passage au Tarmed, les revenus des soins médicaux ont fortement baissé au cours du dernier exercice. Ils sont passés de CHF 5'853'721 à CHF 4'508'900 (soit une diminution de 23 %). En tenant compte, entre autres, des subventions fédérales et cantonales, qui sont passées de CHF 987'210 à CHF 813'823 (soit une baisse de 17,6 %) et d'une nouvelle dissolution de la provision pour débiteurs douteux de CHF 131'953 (également en forte baisse), c'est essentiellement grâce à l'apport de dons affectés (CHF 980'112) que les produits de fonctionnement de la Fondation n'ont finalement diminué que de 9,7%, passant de CHF 7'140'648 à CHF 6'446'106.

Du côté des dépenses, les charges de personnel ont légèrement diminué en 2022, passant CHF 5'831'290 à CHF 5'809'174 (soit une baisse de 0,4%). Simultanément, d'autres postes ont marqué une réduction plus marquée. C'est en particulier le cas des pertes sur débiteurs, qui sont passées de CHF 527'286 à CHF 36'067, une évolution qui tend à démontrer que les mesures décidées dans les années précédentes par le Conseil de fondation, visant à assainir la valorisation des actifs de la Fondation, ont fini par porter leurs fruits. Globalement, les charges de fonctionnement sont passées de CHF 7'518'979 en 2021 à CHF 6'793'681 en 2022, soit une diminution de 9,6%, en ligne avec celle des produits de fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement (avant amortissements) est ainsi resté déficitaire, bien que dans une mesure légèrement moindre que l'année précédente, passant de CHF -378'332 à CHF -347'775.

En tenant compte des amortissements (eux aussi en légère baisse, de CHF 636'227 à CHF 549'006), le résultat de fonctionnement avant le résultat des fonds reste déficitaire. De CHF -1'078'246 en 2021, il est passé à CHF -1'040'512 en 2022.

Le résultat des fonds étant eux-mêmes largement déficitaire, pour un montant de CHF 330'634, l'exercice 2022 s'est achevé sur une perte nette de CHF 1'371'148, qui reste trop importante et qui a eu pour effet de réduire le capital propre de la Fondation à CHF 375'781 à la fin de l'exercice 2022. Il y a lieu de relever ici que la situation de liquidité ne suscite pas d'inquiétude particulière, ce qui permet au Conseil de fondation de rester plutôt optimiste quant à l'avenir immédiat de l'institution.

Cette situation a toutefois incité le Conseil de fondation à prendre assez tôt l'initiative d'intervenir auprès des autorités cantonales de tutelle pour les informer de vive voix et au plus haut niveau, d'une part, sur les risques existentiels qui pèsent sur l'avenir à moyen terme de la Fondation Phénix et, d'autre part, sur les solutions à mettre en œuvre pour assurer sa pérennité.



Michel Dérobert
Trésorier

Résultats Financiers

FONDATION PHENIX, Chêne-Bougeries

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Notes	31.12.2022		31.12.2021	
		CHF	CHF	CHF	CHF
ACTIF					
Actif circulant					
Liquidités					
Liquidités Phénix	3.1	747'269		483'353	
Liquidités Fonds affectés	3.1	322'727	1'069'997	675'793	1'159'146
Clients - débiteurs	3.2	933'826		1'436'323	
Provision pour débiteurs douteux	3.2	(10'000)	923'826	(141'953)	1'294'370
Autres créances	3.4		941		-
Comptes de régularisation actif	3.3		75'860		75'704
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4		-		29'617
			2'070'624		2'558'837
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	4.2		72'317		71'312
Immobilisations corporelles	4.1		38'810		222'846
			111'127		294'158
Actif immobilisé affecté					
Immobilisations corporelles affectées	4.1		277'701		-
Immeubles	4.3		3'993'740		4'219'859
			4'271'441		4'219'859
TOTAL DE L'ACTIF			6'453'191		7'072'854

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
		CHF	CHF
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Fournisseurs	5.1	84'832	174'813
Créanciers divers	5.2	9'705	74'772
Comptes de régularisation passif	5.3	145'490	103'084
Provision pour vacances et heures supplémentaires	5.4	174'856	178'405
Crédit Covid-19 - part à court terme	6.2	91'362	86'960
Emprunts hypothécaires - part à court terme	6.1	30'000	18'000
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4	-	-
		536'245	636'034
Capitaux étrangers à long terme			
Crédit Covid-19 - part à long terme	6.2	321'678	413'040
Emprunts hypothécaires - part à long terme	6.1	3'220'000	2'608'000
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4	-	-
		3'541'678	3'021'040
Capital des fonds			
Fonds affectés	7.1	1'999'487	1'668'853
		1'999'487	1'668'853
Capital de la Fondation			
Capital de dotation	8.1	100'000	100'000
Capital libre généré	8.2	2'297'746	2'297'746
Capital lié généré	8.3	60'000	60'000
Résultats reportés - exercices 2021 à 2024		(2'081'965)	(710'819)
		375'781	1'746'927
TOTAL DU PASSIF		6'453'191	7'072'854

	Notes	budget 2022	effectif 2022	effectif 2021
		CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Revenus des soins médicaux		4500'000	4506'500	5063'721
Revenus supervision et enseignement		1'000	-	1'982
Revenus des produits de pharmacie et divers		30'000	3'127	46'546
Dons affectés		1'038'000	887'112	719'10
Subventions des prestations pluridisciplinaires	9.1	750'305	813'923	969'210
Autres produits d'exploitation		10'000	6'102	12'037
(Attribution) / Dissolution provision pour débiteurs douteux		(25'000)	13'153	231'342
Total des produits de fonctionnement		6'310'378	6'446'105	7'140'148
CHARGES				
Frais de conseils	13.1	(18'400)	(22'400)	(26'750)
Charges de personnel	9.2	6'867'600	6'809'174	6'891'290
Indemnités perte de gain maladie et accident	9.2	130'000	143'989	155'476
Consultants et intermédiaires		(129'120)	-	(83'931)
Formation, congés et supervision		8'000	11'000	(22'400)
Evénements et recherche de personnel		(10'000)	(684)	(7'600)
Loyers		(334'950)	(330'961)	(312'012)
Entretien des locaux		(887'44)	(1'05'867)	(1'05'659)
Achats produits médico-pharmaceutiques		(26'000)	(248'668)	(245'171)
Achats / Location de matériel & Aménagement locaux		(40'800)	(2'426)	(20'100)
Entretien matériel et frais divers		5'000	(4'568)	(45'608)
Perles sur débiteurs		(50'000)	(98'067)	(527'286)
Autres charges d'exploitation nettes		(327'040)	(267'760)	(433'654)
Total des charges de fonctionnement		(7'317'747)	(6'753'881)	(7'518'979)
Résultat de fonctionnement avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds		(1'007'371)	(307'776)	(378'832)
Amortissements	4.1	(117'000)	(184'037)	(193'368)
Amortissements corporels affectés	4.1	-	(130'561)	-
Amortissements sur les immeubles	4.3	(7'1000)	(82'300)	(82'300)
Amortissements exceptionnels	2.15	(133'750)	(133'750)	(800'511)
Total des amortissements		(327'750)	(540'648)	(614'227)
Résultat de fonctionnement avant résultat financier et résultat des fonds		(1'329'121)	(848'424)	(993'059)
Produits financiers		1'000	8'308	3'377
Charges financières		(80'300)	(89'112)	(85'330)
Intérêts hypothécaires		(80'200)	(89'112)	(81'484)
Résultat financier		(149'500)	(169'922)	(84'623)
Résultat de fonctionnement avant éléments exceptionnels		(1'478'621)	(1'018'346)	(1'077'682)
Produits sur exercices antérieurs		14'900	24'754	27'023
Charges sur exercices antérieurs		(26'500)	(49'215)	-
Charges exceptionnelles		(2'000)	(29'808)	(198'14)
Autres charges diverses		-	-	(19'14)
Produits exceptionnels		8'000	79'459	147'41
Résultat des éléments exceptionnels	15	(17'300.00)	22'189.11	20'938.06
Résultat de fonctionnement avant résultat des fonds		(1'495'921)	(1'046'157)	(1'076'744)
Attribution aux fonds affectés	7.1	(1'088'000)	(1'046'127)	(719'10)
Utilisation des fonds affectés, y compris fonds sur capital lié	7.1	137'900	7'14'403	345'610
Résultat des fonds		337'900	(330'634)	337'908
RESULTAT DE L'EXERCICE (AVANT REPARTITION)		(1'154'168)	(1'377'146)	(742'436)
Part du résultat revenant à l'Etat	8.4	-	-	29'617
Attribution au fonds Comité scientifique	7.16.3	-	-	-
Attribution au fonds add'ction en milieu professionnel	7.16.3	-	-	-
Attribution au fonds social	7.16.3	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (APRES REPARTITION)		(1'154'168)	(1'377'146)	(712'819)

I Contact

Centre Phénix Administration

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T : +41 22 404 02 00
F : +41 22 404 02 09

Centre Phénix Chêne

Route de Chêne 100
1224 Chêne-Bougeries
T : +41 22 404 02 10
F : +41 22 404 02 19

Centre Phénix Envol

Boulevard du Pont-d'Arve 28
1205 Genève
T : +41 22 404 02 70
F : +41 22 404 02 79

Centre Phénix Grand-Pré

Rue du Grand-Pré 72
1202 Genève
T : +41 22 404 02 80
F : +41 22 404 02 89

Centre Phénix Mail Adolescents et jeunes majeurs

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T : +41 22 404 02 30
F : +41 22 404 02 09

Centre Phénix Plainpalais

Rue Jean-Violette 4
1205 Genève
T : +41 22 404 02 50
F : +41 22 404 02 59

CONSEIL DE FONDATION

Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente

Martine Louis-Simonet
Vice-présidente

Michel Dérobert,
Trésorier ad interim

Pr. Marc Ballivet
Président du Comité scientifique

Nicole Fichter

Gildas Touzeau

Barbara Broers

Alexandre Gillen

François Lefort

DIRECTION

Dre Marina Croquette Krokar,
Directrice médicale,
Psychiatre psychothérapeute FMH

Antoine Barde,
Directeur administratif et financier

SIÈGE PRINCIPAL

Fondation Phénix
Route de Chêne 100
Case postale
1224 Chêne-Bougeries
T : +41 22 404 02 10
F : +41 22 404 02 19
info@phenix.ch
www.phenix.ch

facebook.com/PhenixFondation



instagram.com/fondationphenix



linkedin.com/company/ fondation-phenix



Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

FONDATION
PHENIX



Images : Adobe Stock
Éditeur : Fondation Phénix